

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 20/2024

Séance du 18 juin 2024

MAIRIE de

16 JUIL. 2024

Courcelles-les-Montbéliard

L'an deux mille vingt-quatre
Et le dix-huit juin à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.

Etaient présents: Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-
Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain
LEMOINE, Josette PARRENIN, Bernard MARTINA et Sylvie
ROULLAIS

Etait absente : Sylvie BICHET

Etaient représentés : Jean-Marc ETIENNEY et Damien
LOCATELLI

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Madame Hakima KOCH

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Nombre de membres	
en exercice :	12
présents :	9
votants :	11
ayants donné procuration :	2
absents excusés :	3
absentes :	3
exclus :	0

Date de la convocation
11 juin 2024

Date d'affichage
19 juin 2024

<u>Objet de la délibération</u>
Tarifs périscolaire

Vu la délibération 20-2024 concernant l'accroissement des plages horaires de l'accueil du périscolaire pour la rentrée 2024/2025,

Il convient de mettre à jour les tarifs pour la nouvelle plage horaire.

L'Adjoint en charge des affaires périscolaires fait une proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention, adopte les nouveaux tarifs du périscolaire et du centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2024.

Les tarifs sont joints en annexe de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de Séance,
Hakima KOCH



Le Maire,
Christian QUENOT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification

SOUS-PREFECTURE

08 JUIL. 2024

MONTBELIARD





Nouvelle grille tarifaire

Périscolaire & Centre de Loisirs

Année 2023 / 2024

Périscolaire

Garde du matin : 7h30 – 8h30			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	2.00€	QF1 (de 0 à 800)	2.10€
QF2 (de 800 à 1200)	2.25€	QF2 (de 800 à 1200)	2.50€
QF3 (supérieur à 1200)	2.50€	QF3 (supérieur à 1200)	2.75€

Prix repas			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	4.00€	QF1 (de 0 à 800)	4.00€
QF2 (de 800 à 1200)	4.00€	QF2 (de 800 à 1200)	4.00€
QF3 (supérieur à 1200)	4.00€	QF3 (supérieur à 1200)	4.00€

Forfait garde du midi : 11h30 – 13h30			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	4.00€	QF1 (de 0 à 800)	4.20€
QF2 (de 800 à 1200)	4.50€	QF2 (de 800 à 1200)	5.00€
QF3 (supérieur à 1200)	5.00€	QF3 (supérieur à 1200)	5.50€

Exemple pour l'accueil du midi (garde + repas) → 4.00€ (repas) + 4.00€ (garde QF1) = 8.00 €

Forfait garde du soir : 16h30 – 18h00			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	3.00€	QF1 (de 0 à 800)	3.15€
QF2 (de 800 à 1200)	3.40€	QF2 (de 800 à 1200)	3.75€
QF3 (supérieur à 1200)	3.75€	QF3 (supérieur à 1200)	4.15€

Pas d'aménagement d'horaire ni de tarifs concernant les forfaits matin, midi et soir.

Forfait garde du soir : 18h00 – 18h30			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	1.00€	QF1 (de 0 à 800)	1.00€
QF2 (de 800 à 1200)	1.10€	QF2 (de 800 à 1200)	1.25€
QF3 (supérieur à 1200)	1.20€	QF3 (supérieur à 1200)	1.40€



Nouvelle grille tarifaire

Périscolaire & Centre de Loisirs

Année 2023 / 2024

Centre de Loisirs

Accueil demi-journée 8h00-12h00 ou 13h30-17h30			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	5.30€	QF1 (de 0 à 800)	6.30€
QF2 (de 800 à 1200)	5.50€	QF2 (de 800 à 1200)	6.50€
QF3 (supérieur à 1200)	5.80€	QF3 (supérieur à 1200)	6.80€

Accueil journée complète (sans repas)			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	10.60€	QF1 (de 0 à 800)	12.60€
QF2 (de 800 à 1200)	11.00€	QF2 (de 800 à 1200)	13.00€
QF3 (supérieur à 1200)	11.60€	QF3 (supérieur à 1200)	13.60€

Prix repas			
Courcellois		Extérieur	
QF1 (de 0 à 800)	4.00€	QF1 (de 0 à 800)	4.00€
QF2 (de 800 à 1200)	4.00€	QF2 (de 800 à 1200)	4.00€
QF3 (supérieur à 1200)	4.00€	QF3 (supérieur à 1200)	4.00€

Exemple pour l'accueil journée + repas → 4.00€ (repas) + 10.60€ (prix QF1) = 14.60 €

SUPPLEMENT SORTIE, TARIF UNIQUE

7.50€

A savoir :

Une aide de la CAF sera déduite de ces tarifs à hauteur de 0.50€ par heure pour les familles relevant du quotient 1 (maximum 8h/jour pour une journée de centre).